

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 août 2014**

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION DE 4 POSTES D'AGENTS D'ANIMATION

Suite à des modifications de personnel Monsieur le Maire propose le recrutement pour une durée déterminée, de quatre agents d'animation pour l'entretien des bâtiments communaux et l'encadrement des enfants au restaurant scolaire, à la garderie, transports scolaires et Temps d'Activités Périscolaires. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION «SEB SPORTS EVENEMENTS»

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le contenu de la convention, à intervenir entre l'association «SEB SPORTS EVENEMENTS» et la Commune et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention. La Commune fera l'acquisition de matériels (chasubles, ballons, foulards, balles tshaka).

AMENAGEMENT COUR DE L'ECOLE : CHOIX DU PRESTATAIRE

Monsieur le l'Adjoint délégué à la voirie présente au Conseil municipal les devis des entreprises sollicitées pour la fabrication et la pose d'un portail pour la cour de l'école. Après analyse des offres le Conseil municipal, choisit, à l'unanimité, la SARL VALETTE de TAIN L'HERMITAGE pour un montant H.T. de 1 090 euros.

INDEMNITES DE FONCTION MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

- Fixe, à l'unanimité, les indemnités de fonction du Maire à 13 % de l'indice brut 1015, des 4 Adjointes à 8.25 % et 6 % du même indice pour délégation à trois Conseillers municipaux.

VIREMENTS DE CRÉDITS

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les crédits prévus à certains articles du budget de l'exercice 2014 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits en investissement pour le programme Achats immobiliers pour la somme de 118,08 euros. Le Conseil municipal les approuve à l'unanimité.

Pour extrait
en Mairie, le 25 août 2014
le Maire,